

10 ACTIONS POUR UN CLUB ÉCO-RESPONSABLE !

1 Je n'achète que le nécessaire
Je privilégie un équipement de qualité et je l'entretiens pour prolonger sa durée de vie

2 Je préfère les modes de déplacements doux
Je me déplace à pied ou à vélo, je pratique le co-voiturage ou j'utilise les transports en commun

3 Je mutualise mes équipements
J'emprunte ou je prête mon matériel
La location est aussi une bonne idée

5 J'économise l'eau et l'énergie
Je fais attention à ma consommation d'eau lors des douches et j'éteins les lumières

4 Je donne une seconde vie à mon matériel
Je l'offre, je le revends ou je le recycle

6 J'ai une alimentation saine et responsable
J'achète des produits locaux et de saison et j'évite le gaspillage

7 Je réduis mes déchets en privilégiant les gourdes écologiques plutôt que les bouteilles d'eau en plastique jetable et à usage unique

8 Je respecte mon environnement
En randonnée, j'utilise les sentiers et les chemins et je rapporte mes déchets

9 J'organise ou je participe à un événement éco-responsable au moins une fois par an

10 J'agis pour le "mieux vivre ensemble"
Je sensibilise mes équipiers aux pratiques éco-responsables
Je peux nommer une personne responsable des engagements environnementaux dans le club

Plus d'informations : 04.42.95.02.11 ou paca@comite-epgv.fr

Aurélien Rutkowski (Conseillère de Développement) se tient à votre disposition au 07.71.67.89.96 si vous avez besoin de conseils

PRATIQUEZ LE SPORT SANTÉ DANS UNE DÉMARCHÉ ÉCO-RESPONSABLE !